

Liste des documents à préparer

pour l'établissement de votre déclaration d'impôts 2018

	<input type="checkbox"/>	Le Formulaire de la déclaration que vous avez reçu par le fisc – la fourre blanche avec le code barre
Les revenus	<input type="checkbox"/>	Très important – tous les certificats de salaire 2018 – y compris les gains accessoires.
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des allocations familiales 2018. <i>Si celles-ci ne sont pas comprises dans le certificat de salaire.</i>
	<input type="checkbox"/>	Attestations d'indemnités 2018 – chômage, AI, assurance-maladie et accident.
	<input type="checkbox"/>	Attestations de rentes reçues en 2018 – AVS et AI, caisse de pension et autres rentes.
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des pensions alimentaires reçues ou versées en 2018.
	<input type="checkbox"/>	Bilans et comptes de pertes et profits si vous exercez une activité lucrative indépendante.
Etat des titres	<input type="checkbox"/>	Attestations bancaires de vos avoirs au 31 décembre 2018 – compte, épargne, salaire, placement, dépôt, CCP, etc. avec l'indication de la fortune et des intérêts reçus au 31 décembre 2018
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs de vos titres – actions, obligations, compte de placement, compte de dépôt, de poste ou autres, avec l' indication des rendements durant l'année 2018 et de la valeur au 31 décembre 2018
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des coupons de dividendes , des transactions, des achats et de ventes de vos titres.
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des frais d'administration de titres et de placements des capitaux.
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des gains de loteries, à Swiss Lotto, Euro Millions, PMU, etc. reçus en 2018. Les attestations originales des mises gagnantes.
Loyer	<input type="checkbox"/>	Copie du bail à loyer en cas de première revendication d'une déduction sociale pour le logement ou en cas de modification du loyer invoqué.
Dettes	<input type="checkbox"/>	Justificatifs de tous les intérêts des dettes payées en 2018 avec les soldes au 31 décembre 2018. Dettes privées, dettes hypothécaires et autres dettes.
	<input type="checkbox"/>	Les attestations des intérêts des cartes, VISA, Eurocard, Manor, Globus, etc.
Dépenses professionnelles	<input type="checkbox"/>	Abonnements mensuels , trains, transports publiques.
	<input type="checkbox"/>	Nombre de kilomètres parcourus entre le domicile et le lieu de travail à vol d'oiseau.
	<input type="checkbox"/>	Nombre de repas pris hors du domicile.
	<input type="checkbox"/>	Les frais de formation , de perfectionnement et de reconversion.
Immeubles en propriété	<input type="checkbox"/>	Valeur locative m2 habitables, année de construction, date de la première occupation.
	<input type="checkbox"/>	Loyers encaissés détail des encaissements par locataire.
	<input type="checkbox"/>	Frais d'entretien toutes les factures payées pour l'entretien ou la réparation de/des immeuble/s y compris les assurances RC, ECA, impôt foncier, charges PPE, etc.
	<input type="checkbox"/>	Estimation fiscale selon la valeur du registre foncier ou la taxe foncière.



Fortune	<input type="checkbox"/>	Valeur de l'assurance incendie du mobilier ménage.
	<input type="checkbox"/>	Valeur du véhicule, bateau, moto, camping-car, etc.
Divers	<input type="checkbox"/>	Attestations officielles de vos versements au 3ème pilier A ou OPP3 ou de rachat d'années de cotisations au 2ème pilier caisse de pension ou prévoyance professionnelle, payés en 2018.
	<input type="checkbox"/>	Attestations des valeurs de rachat de vos assurances-vie et de rentes au 31.12.2018.
	<input type="checkbox"/>	Frais médicaux , dentiste ou d'opticien payées en 2018 et non-remboursé par la caisse maladie ou un décompte de la caisse maladie avec indication de votre prise en charge. <i>Uniquement si supérieur à 5% de vos revenus.</i>
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des frais de garde de vos enfants par des tiers en 2018.
	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des dons effectués en 2018. Si supérieurs à Fr. 100.-.

Vous voudrez bien nous communiquer toutes les modifications survenues en 2018 et éventuellement celles de vos enfants, mariage, naissance, changement d'activité, déménagement, succession, donation, etc.

L'autorité de taxation se réserve le droit de vous réclamer ultérieurement les pièces dont elle aurait besoin pour les vérifications.